

Les enseignants du Collège / Lycée (nom de l'établissement)

Coordonnées de l'établissement :

Monsieur / Madame le(la) Député(e), Sénateur(trice), Maire, Conseiller(ère) Général(e), Conseiller(ère) Régional(e)
(1)

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2009 nous tenons à vous informer que notre établissement situé dans votre circonscription / commune / département (1) est dans une situation de dégradation constante depuis plusieurs années. Comme vous le savez, au niveau national, les établissements du second degré ont perdu quelque 25 000 emplois en 5 ans ce qui met à mal leur mission essentielle à nos yeux: la réussite de tous les élèves.

Non seulement les moyens d'enseignement ont été régulièrement abaissés mais l'augmentation constante du volume des Heures Supplémentaires (HSA) a contribué à justifier la suppression de postes et à diminuer encore un peu plus le nombre de professeurs. De même, l'insuffisance voire la réduction des personnels d'éducation, d'orientation et de santé scolaire, administratifs et de service limitent le nombre d'adultes dans l'établissement.

Alors que le chômage progresse dans notre pays, des milliers d'étudiants se retrouvent sans emploi à l'issue de leur cursus universitaire du fait de la baisse des postes aux concours de recrutement d'enseignants. Certains sont, non sans cynisme, embauchés de façon précaire pour couvrir les besoins d'enseignement et de remplacement qui existent bel et bien.

Concrètement, cela va se traduire par :

- moins d'enseignants
- plus d'élèves par classe
- des horaires, des options, des projets supprimés
- des suppléances et ou des enseignements pas assurés
- l'embauche de personnels précaires

En alourdissant, à la fois, les effectifs des classes et les services des enseignants, en leur imposant la prise en charge de classes supplémentaires, en multipliant les services partagés entre 2 ou plusieurs établissements, en remettant en cause le remplacement et sa qualité, l'administration met les professeurs en situation de devoir en « rabattre » sur les exigences de contenus, d'apprentissage, de travail et de suivi des élèves, leur évaluation et l'attention individuelle qu'ils doivent leur porter. Dans le même temps, c'est notre métier qui est dégradé et dévalorisé.

C'est bien la qualité de l'école, du service public d'éducation qui est en jeu !

Les membres du Conseil d'Administration (et notamment les élus représentant parents, enseignants, personnels, élèves) ne s'y résolvent pas et, en signe de protestation, voteront / ont voté (1) contre la répartition de la Dotation Horaire Globale allouée à l'établissement pour préparer la prochaine rentrée scolaire. Ils soutiennent l'action des enseignants qui ont signifié un refus collectif des Heures Supplémentaires qui détruisent l'emploi. Ils exigent la transformation de celles-ci en heures poste et une dotation abondée dans le cadre d'un véritable plan de relance pour l'Education afin de faire face au déficit de la réussite de tous les jeunes.

Ils vous demandent de les soutenir et d'intervenir auprès du ministre et du gouvernement pour qu'un collectif budgétaire soit de toute urgence voté à l'assemblée nationale, permettant le rétablissement des emplois supprimés en lieu et place des Heures Supplémentaires et l'attribution de moyens nouveaux dans les Dotations des établissements.

Comptant sur votre engagement et votre action, veuillez agréer, Monsieur / Madame le(la) Député(e), Sénateur(trice), Maire, Conseiller(ère) Général(e), Conseiller(ère) Régional(e) (1), l'expression de nos salutations distinguées.

signatures

(1) ne conserver que la mention utile